

ÉQUIPEMENTS DE LEVAGE

un nouveau profil de compétences est publié



Nul n'a besoin d'être convaincu que les équipements de levage posent d'importants enjeux de sécurité. Pour diminuer le risque, l'Ordre estime que la pratique des ingénieurs dans ce domaine doit être mieux encadrée. C'est pourquoi il a créé un nouveau profil de compétences à l'intention de ses membres.

«Du chariot élévateur à la grue de 2000 tonnes, il existe de nombreux types d'équipements de levage, utilisés pour soulever toutes sortes d'objets. Des grues immenses servent à construire le futur pont Champlain, et des ingénieurs travaillent à concevoir des plans de levage pour chaque morceau à lever», explique l'ingénieur Yves Roy, de Planyr inc., pour illustrer la diversité et l'importance des équipements de levage.

Pour sa part, Colette Lacasse, ing., inspectrice à l'Ordre des ingénieurs du Québec, formule cette remarque : «Des normes de la CSA¹ et de l'ASME², et des articles de règlements de la CNESST³ portent expressément sur les équipements de levage. Ces normes et règlements encadrent les bonnes pratiques de l'industrie et réglementent ce domaine à risque dans le but d'éviter les

Photo : Michel Dubé

accidents.» Yves Roy et Colette Lacasse ont participé au comité d'experts qui a soutenu l'Ordre dans l'élaboration du profil des compétences requises des ingénieurs exerçant dans ce domaine. Et tous deux s'entendent : cet outil sera très utile.

UN RARE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

L'Ordre a produit un profil pour la conception, l'installation, l'inspection et l'attestation de conformité des équipements et accessoires de levage de personnes et de matériaux, de même que pour la mise en œuvre des opérations de levage.

ÉLABORÉ SUR LA BASE DES NORMES ET RÈGLEMENTS EXISTANTS EN LA MATIÈRE, LE NOUVEAU PROFIL CONSTITUE UN RARE OUTIL DE RÉFÉRENCE POUR LES INGÉNIEURS QUI TRAVAILLENT AVEC DES APPAREILS DE LEVAGE.

«Dans mes inspections, je remarque un certain manque de connaissances des normes et règlements, déclare Colette Lacasse. Par exemple, pour plusieurs ingénieurs que nous avons rencontrés, la conception d'un accessoire de levage est une tâche connexe et peu fréquente. Comme les connaissances relatives au levage ne s'apprennent pas à l'école, il serait important qu'un ingénieur d'expérience les sensibilise à ce domaine à risque et leur transmette ses connaissances pour préparer une conception conforme et complète.»

Cumulant 30 ans d'expérience dans l'installation de grues, Yves Roy va dans le même sens : «Au Québec, on trouve seulement une formation de base sur les équipements de levage. C'est un savoir qui s'apprend essentiellement sur le terrain et qui demande de cinq à dix ans de supervision. Un ingénieur doit être capable de visualiser en 3D comment les choses vont bouger dans l'espace. Le travail est rempli de pièges, il exige de nombreux calculs, vérifications, contre-vérifications et tests.»

DIX CHAMPS DE COMPÉTENCES

D'entrée de jeu, le profil de compétences souligne effectivement l'importance pour un ingénieur d'acquiescer de l'expérience sous la supervision d'un confrère chevronné,

et ce, pendant plusieurs années. Afin de bien l'orienter dans sa pratique, le document énumère, de manière résumée puis détaillée, les compétences professionnelles que l'ingénieur doit détenir dans les 10 champs suivants :

- A – Agir professionnellement ;
- B – Gérer ses projets et ses équipes ;
- C – Démontrer ses aptitudes professionnelles ;
- D – Communiquer efficacement ;
- E – Établir le mandat ;
- F – Rechercher les informations et les données ;
- G – Déterminer la solution ;
- H – Concevoir la solution ;
- I – Surveiller les travaux ;
- J – Soutenir l'exploitation.

Yves Roy salue la publication du profil de compétences : «C'est un outil de base pour comprendre le métier. Il montre bien qu'il y a plus de choses à savoir et à faire qu'on peut le penser. Je vais le recommander à tous les ingénieurs qui travaillent pour moi.»

«Le profil offre un outil précieux aux ingénieurs dont le principal domaine de pratique n'est pas le levage, affirme Colette Lacasse. Ceux-ci vont pouvoir se demander : ai-je oublié quelque chose? En tant qu'inspectrice, le profil me donne une base sur laquelle appuyer mon inspection et faire mes recommandations afin d'aider les ingénieurs à s'améliorer.»

Vous trouverez le profil sur le site de l'Ordre, à la section «Développement des compétences professionnelles». Tous les ingénieurs travaillant dans le domaine sont encouragés à le lire, l'Ordre projetant de les sonder bientôt pour connaître leur opinion. Son objectif : faire du profil de compétences une référence incontournable dans le domaine des équipements de levage.

1. Association canadienne de normalisation.
2. American Society of Mechanical Engineers.
3. Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (auparavant : CSST).

AVEZ-VOUS VOTRE PROFIL ?

Depuis plusieurs années, l'Ordre publie des profils de compétences pour les domaines du génie jugés plus à risque. En plus de servir de cadre à l'inspection professionnelle, ces profils permettent aux ingénieurs d'évaluer leurs forces et leurs faiblesses, afin de cibler les formations professionnelles leur permettant de s'améliorer.